

## Le mémorial des vicissitudes et des progrès de la langue française en Canada

PAR BIBAUD, JEUNE

Comme nous devons nous appliquer à bien savoir, il nous faut travailler de même à bien dire.

LOUIS VEUILLOT.

Direne suffisait pas, selon moi; il fallait bien dire, et le talent faisait partie de la vérité. Je ne m'en dédis pas: il y a dans les affaires humaines en apparence les plus communes un aspect intellectuel et oratoire vers lequel les esprits les plus positifs doivent toujours tendre à leur insu ou sciemment, pour dignifier leur œuvre: ce qui ne peut pas être littérairement bien dit ne mérite pas d'être fait.

LAMARTINE.

Que le Canada ait été autrefois le pays du beau langage français, c'est ce dont il n'est pas permis de douter, tant les témoignages, à ce sujet, s'offrent en foule et se pressent.

J'avais peine à comprendre, dit le récollet Chrétien Leclercq, ce que me disait, un jour, un grand homme d'esprit (1)—que je serais bien surpris d'y trouver d'aussi honnêtes gens; qu'il ne connaissait pas de province du royaume où il y eût, à proportion, et communément, plus de fonds d'esprit, de pénétration et de politesse.... Il nous ajoutait que nous y trouverions même un langage plus poli, une énonciation nette et pure, une prononciation sans accent. Mais il est vrai que, quand je fus sur les lieux, j'ai reconnu qu'on ne m'avait rien flatté, la Nouvelle-France étant en cela plus heureuse que les pays nouvellement établis dans les autres parties du monde.

La Mère de l'Incarnation a dit ce que le Père Charlevoix répète dans les mêmes termes:

Nulle part ailleurs on ne parle plus purement notre langue: on ne remarque même ici aucun accent.

Il n'est pas plus éclatante preuve de ce fait que ce qu'ajoutait l'abbé D'Olivet:

On peut envoyer un opéra en Canada, et il sera chanté à Québec noté pour note et sur le même ton qu'à Paris; mais on ne saurait envoyer une phrase de conversation à Bordeaux et à Montpellier et faire qu'elle y soit prononcée syllabe pour syllabe comme à Paris (2).

Et si l'on n'est point encore convaincu, on ne peut mieux faire, sans doute, que de donner pour arbitre à tous ces témoins graves le savant voyageur suédois Kalm, contemporain du comte de La Galissonnière: Kalm n'a pu complotter avec eux pour tromper la postérité:

Les dames et demoiselles du Canada, et particulièrement celles de Montréal, sont très-portées à rire des fautes que font les étrangers en parlant. En Canada, la langue française n'est guère parlée que par les Français, car il y a rarement des étrangers, et les sauvages, naturellement trop fiers pour apprendre la langue des Français, obligent ceux-ci à apprendre la leur. Il suit de là que les dames, en Canada, ne peuvent rien entendre de peu commun sans en rire.

“Quoi qu'il y ait ici un mélange de toutes les provinces de France, on ne saurait distinguer le parler d'aucune d'elles dans les Canadiennes,” dit enfin Charlevoix.

Mais une difficulté s'offre à l'esprit fort naturellement—aux esprits, particulièrement, qui se piquent de disquisition: si la lecture des Relations de Jacques Cartier n'est point désagréable; si notre patriarcale Pierre Boucher écrit purement, encore bien qu'avec simplicité; et si la Mère de l'Incarnation pourrait presque disputer à Pascal la gloire d'avoir fixé la langue française—les chroniques des supérieurs sulpiciens Dollier de Casson et de Belmont sont-elles des écrits bien polis.... couchés en style qui nous offre quelque pureté?... les PP. Jésuites font-ils beaucoup mieux dans leurs Relations annuelles?... Lisez encore le fameux Projet de Règlement de Talon pour l'administration du pays—quel archaïsme dans la forme!... et il ne faut pas en être surpris, puisqu'en Europe même, les Provinciales et d'autres écrits sortis du Port-Royal commencent seulement à fixer le langage.

On se dit cependant: Comment le langage parlé, qui est naturellement moins soigné, et où l'on se garde moins, pouvait-il être d'une si grande pureté quand le

langage écrit en décelait si peu, et que l'orthographe elle-même, qui fait généralement la prononciation, sinon toujours, était dépourvue de toute fixité, de toute uniformité, comme ne l'ignorent pas ceux qui sont tant soit peu archéologues?... la difficulté est pourtant plus grande pour le temps du P. Germain Allard que pour celui de Charlevoix et Kalm, qui avaient vu passer la période littéraire de Louis XIV. Elle subsiste cependant et elle se présente avec plus de force, elle se double pour qui a lu la Relation pleine d'intérêt du xénophane John Lambert, qui visitait notre pays en 1806 et qui écrivait en 1809: (comment, en Canada, aurait-on parlé le français jadis si bien, pour, ensuite, le parler si mal?)

Avant la conquête du pays par les Anglais, on y parlait, a-t-on dit, la langue française aussi correctement qu'en France même. Depuis cette époque, les Canadiens ont introduit dans leur langage plusieurs anglicismes, et ils se servent de plusieurs tournures de phrases qu'ils tiennent probablement de leurs liaisons avec les nouveaux colons. Pour froid, ils prononcent *frotte*: pour ici, ils disent *icit*; au lieu de prêt, ils disent *paré*. Ils se servent en outre de nombre de mots surannés que je n'ai pas présents à la mémoire (1). Ils corrompent encore le langage en prononçant la consonne finale en bien des mots, contre la coutume des Français d'Europe (2). Cela peut encore venir de la fréquentation des Anglais: autrement, on n'aurait jamais pu dire à leur louange qu'ils parlaient purement le français.

J'ai également entendu dire au supérieur Baile, quand il professait la philosophie, qu'en toute chose, au langage près, les élèves de nos collèges ne sont point inférieurs aux collégiens de France; mais qu'ils parlent moins bien leur langue, et ne l'écrivent pas non plus avec la même facilité; ce qui est surtout vrai de l'époque où le professeur jugeait de la sorte. Et la principale cause de leur moindre facilité d'énonciation était aussi, selon lui, la concurrence de deux langues en Canada. Cela se conçoit aisément et n'est pas, d'ailleurs, sans exemple: c'est ainsi qu'Amédée Buchon, en traduisant un poème grec du moyen âge, écrit:

Les 70 ans pendant lesquels les Français possédèrent l'empire de Bizance avaient suffi pour défigurer la langue des vaincus.

Effectivement, le poète ou rimeur qui fut l'auteur des chroniques de Morée mêle sans cesse les mots francs aux mots grecs.

Et plus près de nous, de l'aveu d'une feuille des États-Unis citée dans l'*Aurore* de Bibaud (1817), nos voisins ont des mots, des locutions ou des acceptions qui, pour être usitées et reçues en Amérique, ne sont pas pour cela bon anglais. Ces acceptions, ces tournures, elle les appelle des “américanisms,” en cite un grand nombre, puis elle recommande aux éditeurs de journaux et d'ouvrages périodiques d'éviter de donner aux mots ces acceptions, ou d'employer ces tournures, afin de préserver la langue anglaise dans toute sa pureté (3).

Remarquez que les Américains des États-Unis n'ont pas, du moins dans les mêmes proportions, l'excuse qu'on nous accorde, le concours de deux langues dans les rapports journaliers de commerce ou de fréquentation.

Mais ce qui peut encore causer surprise, malgré l'excuse alléguée, c'est comment la langue se corrompt de prime abord après la conquête. Je me flatte presque d'avoir l'aperception des causes qui nuisent subitement au langage de notre population: ce qu'il y avait de plus éclairé dans le pays, d'hommes en places, ne quitta-t-il pas nos plages avec l'armée de France?... “Cet événement, dit mon père, en parlant du traité de paix, occasionna encore l'émi-

(1) C'est dommage, car l'énumération de ces locutions offrirait un terme de comparaison dans la corruption, sans doute graduelle, de notre langage primitif.

(2) Généralement seulement, car les Lorrains et les Gascons, à en juger par le langage de l'évêque Forbin Janson et de l'avocat Tailhades, qu'on a connus ici, prononcent *étate*, *primale*, etc., tandis que ce n'est guère que dans les noms propres qu'on prononce la consonne finale en Canada: on entend cependant à l'endroit pour à l'endroit.

(3) Par exemple, quand H. E. Chevalier nous dit, à page 337 de la *Huronnie*, que les chevaux, effrayés, *faisaient des difficultés* pour avancer, nous croyons qu'il ne fait là qu'adopter mal à propos une locution canadienne.

gration de 1,000 à 1,200 Français ou Canadiens. Cette diminution dans la population canadienne était d'autant plus à regretter qu'elle avait lieu dans la classe élevée, la seule alors, à peu d'exceptions près, où il y eût des talents développés et des connaissances acquises. Le changement alors opéré pour le pis, sous le rapport des arts et des sciences, se fit sentir longtemps dans le pays.”

Ce n'est pas tout; depuis 1763, et pendant un certain temps, les Canadiens se trouvèrent exclus de toutes les charges publiques, et n'eurent pas même d'avocats de leur origine pour plaider leurs litiges, eux si enclins à s'intenter des procès mutuellement; car ils sont, pour la plupart, des descendants des Normands, qu'on répute grands chicaniers. Les hommes de lois anglais de bas étage qui s'étaient abattus sur le pays avec avidité, comme nous l'apprend notre compatriote DuCalvet, ignoraient la langue de ses habitants; les explications qui avaient lieu entre ces piètres archipéacites et leurs malheureux clients ne devaient-elles point dégénérer en un jargon étrange, chacun usant pour l'instant des mots français ou anglais qu'il pouvait s'approprier?... S'il y eut un obstacle à la corruption totale du langage, ce fut bien la prédication, et encore le clergé ne fut-il pas assez en garde lui-même: déjà cette fameuse lettre de l'évêque Hubert à lord Dorchester et à son Conseil, au sujet d'une université en projet, offre des passages qui ne sont rien moins que purs, ou qui pèchent contre l'idiome, comme en cette phrase: “Il me reste à vous prier, monsieur, de *référer* cet écrit au comité *appointé* pour l'*établissement en question*.” Celle de l'évêque de Capse, prélat pourtant tout dévoué aux Anglais et ancien habitué du château Saint-Louis, puisque Carleton lui avait confié l'éducation de ses fils, est couchée en beaucoup meilleur français; mais il avait fait ses études en France et y avait été novice-jésuite (1); et si les *Mémoires* de De Gaspé nous vantent la pureté de langage de Louis de Salaberry, père du héros de Châteauguay, il avait aussi fait en France la plus grande partie de ses études. Aussi ne saurait-on décerner un pareil éloge à Cugnet, notre jurisconsulte, qui fut Greffier du Conseil. Voici comment il tournait dans sa langue les documents publics:

Toute louange est due à la divine Providence qui, après avoir rompu les liens qui unissaient le Canada à la puissance qui l'avait établi, le sauve actuellement des tragédies jouées sur un théâtre d'anarchie qui outrage l'humanité et que l'on pourrait même reprocher à des barbares. En conséquence, nous déclarons notre vive reconnaissance envers le Ciel qui, après nous avoir *séparés de cette union*, nous a laissés aux soins et à la protection d'un monarque qui, ayant *employé* le succès de ses armes pour étendre sa bienfaisance, et principalement par cette dernière et plus grande des instances (2) répétées de sa munificence par laquelle nous entrons dans une participation *généreuse* des privilèges des habitants natis d'un royaume distingué par sa félicité sous une forme politique *la mieux calculée* de toutes pour l'augmenter et l'assurer.

Et le célèbre patriote et tribun Du Calvet ne faisait pas mieux, encore qu'on le dit aidé par l'ex-jésuite Roubaud:

D'après les idées qu'on avait en Angleterre de la France, que l'on se figurait comme un royaume où la volonté du monarque était l'unique loi de l'État, et au nom des lois françaises *ré-institées* dans la colonie.

(A suivre.)

(1) L'évêque de Capse dit de la réponse de l'évêque titulaire:

“ Cette lettre est une preuve convainquante que nous avons besoin de bons logiciens pour rectifier nos idées, de philologues, de grammairiens pour nous fournir les expressions correctes et le style épistolaire.”

(2) L'abbé Chaboillez, qui écrit correctement, en général, emploie aussi le mot *instance* dans l'acception d'exemple.

### AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vantours, de toutes couleurs; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J.-H. LEBLANC. Atelier: 547, rue Craig.

### AGRICULTURE

DE LA MISE AU VERT

C'est pour répondre à une question qui m'a été posée que je vais vous entretenir de la mise au vert et essayer de vous indiquer comment il faut s'y prendre pour éviter à vos bestiaux tout accident dans la transition de la nourriture sèche à la nourriture verte.

Il y a plusieurs manières de mettre les animaux au vert: 1o on peut les abandonner jour et nuit, dans une prairie soit naturelle, soit artificielle, alors ils doivent y trouver leur vie comme bon leur semble; 2o on les fait pâturer sur place, en les attachant avec un lien quelconque en corde ou en fer, de manière à ne leur donner que ce que l'on désire qu'ils mangent, c'est la méthode du thiers ou du piquet; 3e enfin, on distribue le vert à l'étable, après l'avoir fauché, c'est la méthode de la stabulation.

Je veux passer en revue ces trois moyens différents, en indiquant le plus succinctement possible leurs avantages réciproques et leurs inconvénients, et vous dire en même temps ce que je crois être préférable.

Le pâturage de la prairie, en y laissant les animaux en liberté, est la méthode la plus naturelle et la plus facile. Dans les pays pauvres, couverts de landes, où l'herbe croît avec tant de peine, il ne peut y avoir d'autre manière de tirer parti du sol, mais, grâce à Dieu, nous n'en sommes pas là.

J'appellerai donc, si cela ne vous fait rien, cette méthode celle des paresseux, ou celle des gens qui, ayant trop de biens au soleil, craignent de ne pouvoir arriver à faire consommer la nourriture dont ils disposent.

En effet, que se passe-t-il quand vous lâchez dans une prairie une tête de bétail quelconque? Elle s'empresse de la parcourir en tous sens, cherchant les sommités des herbes qui lui conviennent, en écrémant, pour ainsi dire, le meilleur et le plus délicat. Pour en arriver là, elle foule aux pieds et salit de ses déjections la plus grande partie des autres plantes et forme ainsi ce qu'on appelle des graisières dont elles ne veulent plus manger.

L'animal n'a pas la raison et il est absolument nécessaire d'en avoir pour lui, sous peine de le voir bientôt souffrir et dépérir, quelquefois même mourir; la météorisation et l'indigestion, si dangereuses toutes les deux, ne viennent-elles pas tous les jours à l'appui de ce que j'avance?

Je sais bien que, dans certaines contrées, l'herbe pousse avec une telle vigueur et a une telle qualité qu'il est d'usage de pratiquer le pâturage en liberté; c'est ce qui se pratique généralement en Canada.

A l'automne, c'est tout différent; on ne peut généralement récolter les regains, soit parce que le temps ne le permet pas, soit parce que l'herbe est trop courte. Comme il ne faut rien laisser perdre, on peut, après avoir fait pâturer une première, une deuxième fois, lâcher les animaux dans la prairie.

La deuxième méthode est le pâturage au tiers ou au piquet. C'est bien certainement la manière la plus rationnelle et la plus économique de nourrir le bétail. Pratiquée avec soin, rien n'est perdu, elle permet de donner à chaque animal la dose exacte de nourriture qui lui convient. Il suffit pour cela d'employer des tiers dont la longueur varie entre trois et cinq mètres, munis de tourillons, afin d'empêcher les accidents, et de ne donner, chaque fois qu'il est besoin, que le strict nécessaire pour que l'animal ne puisse fouler sous ses pieds l'herbe qu'on lui destine.

Les tierées ne devront jamais dépasser quarante à cinquante centimètres.

Avec le tiers, plus de météorisation; l'animal, n'ayant devant lui que la quantité suffisante, mange moins avidement et, d'ailleurs, il est facile de laisser un espace de temps plus ou moins long avant de le changer de place.

Faut-il vous parler de la troisième méthode, celle de la nourriture verte distribuée à l'étable? C'est, à mon avis, presque inutile. Elle est peu pratiquée et, à